

**Commune de COMBS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****CONSEIL MUNICIPAL DU 15 avril 2019****Délibération n° 04****Date de convocation**

05.04.19

Date d'affichage

09.04.19

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 25

votants : 35

Objet : Présentation du plan de formation 2019.

L'an deux mil dix-neuf, le quinze avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme M.-M. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. J.-M. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – Mme L.-A. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – M. J. HOARAU – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO – M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

M. F. PERIDON par M. C. DELPUECH – M. B. BAILLY par Mme F. SAVY – M. J.-C. SIBERT par M. JM. GUILBOT – D. REDSTONE par Mme G. RACKELBOOM – M. BAFFIE par M. F. BOURDEAU – Mme N. GILLES par M. Y. LERAY – Mme D. LABORDE par M. P. SEDARD – M. M. HAMDANI par M. G. ALAPETITE – Mme K.-D. MAKOUTA par M. D. VIGNEULLE – Mme M.-C. BARTHES par M. J. SAMINGO.

Madame Monique LAFFORGUE a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU la loi n°84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale,

VU la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté et notamment son article 164,

VU le budget de la Commune,

VU l'avis de la Commission Administration Finances,

VU l'avis du Comité Technique en date du 15 février 2019,

CONSIDERANT qu'il convient de faire une présentation du Plan de formation auprès de l'assemblée délibérante,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du Plan de formation 2019 ci-annexé.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette présentation.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 15 avril 2019

**Le Maire
Guy GEOFFROY**

Signé

Pour : 35
Contre : -
Abstentions : -